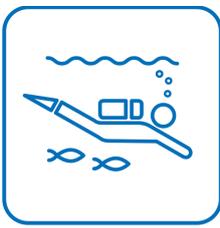




Assemblée générale de la commission technique nationale

Rapport moral du président de la CTN





Une année de plus et nous voici dans la dernière ligne droite du mandat puisque la prochaine assemblée électorale se tiendra en fin d'année. Pour commencer, je tiens à renouveler mes remerciements à l'équipe de la CTN que ce soit le bureau, le délégué du collège, l'ensemble des présidents de CTR ou encore tous les référents. Sans leur travail et leur engagement rien ne serait possible.

Une année d'actions et de travail :

Côté MF2 :

Comme chaque année deux stages initiaux nationaux programmés mais un seul réalisé, le deuxième, prévu à Chartres a été annulé faute d'un nombre suffisant de stagiaires. Trois sessions « Final + examen » en métropole et une session à Tahiti étaient prévues mais celle d'outre-mer a également été annulée par manque de candidats. La session d'été s'est déroulée à la base fédérale Trébeurden comme toutes les années impaires. Les taux de réussite à l'examen demeurent satisfaisants, du côté des effectifs l'inquiétude s'est portée sur la session de Trébeurden avec un nombre réduit de candidats et des inscriptions tardives. A noter également une curiosité avec une inversion des volumes de stagiaires des deux sessions de Niolon, avec 36 candidats en Mai et 24 en septembre alors qu'habituellement c'est celle de septembre qui est la plus chargée.

Formations gérées par la CTN :

Comme l'an dernier deux stages « Formateurs de TIV » ont été mis en place Notre référent « recycleur » Jean Pierre Montseny a également organisé un stage formateur national sur la base fédérale de Trébeurden.

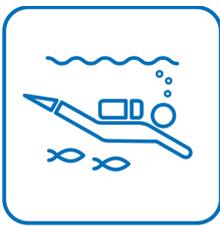
Du côté des DOM TOM et des SCIA :

- Un examen N4 et un final plus examen MF1 en Egypte
- Un examen N4, un initiateur et final plus examen MF1 à Djibouti

Une opération passerelle vers MF1 associé en Thaïlande

Les principales actions de la CTN

Le gros dossier de cette année était annoncé, il fait suite à la refonte des cursus « Plongeurs », vous l'avez compris, il s'agit de la nouvelle « Filière encadrants ». Pour commencer je tiens à remercier chaleureusement Laurent MARCOUX et son groupe pour le travail accompli. Sur la forme, la déclinaison en volume horaire est le principal changement, il doit permettre aux CTR organisatrices un maximum de souplesse. La structure initiale avec un stage initial, un stage en situation et un stage final pour le MF1 ne change pas et aucune modification pour les examens. Sur le fond, le contenu du stage initial est restructuré sur un principe identique pour tous les cursus d'enseignants avec trois blocs : le cadre réglementaire, l'acte d'enseignement et l'organisation. A noter qu'ils correspondent à la structure des examens qui comprennent une épreuve réglementaire, une ou deux épreuves de pédagogie et une épreuve organisationnelle. Pour ce qui est du stage en situation, il est repensé sur la base de sa fonction à savoir offrir un terrain d'appropriation et d'expérimentation des outils méthodologiques acquis lors du stage initial. Pour cela il s'organise autour de sept modules pour le MF1 :



- Trois modules d'enseignement pratique répartis sur trois zones d'enseignement 0-6m, 6-20m et 20-40m
- Deux modules d'enseignement théorique, débutants et plongeurs confirmés
- Deux modules d'organisation, organisation de l'activité et organisation d'un cursus de formation.

Pour l'initiateur, le principe est identique mais réduit à son champ de compétences :

- Un module enseignement pratique et théorique commun limité à l'espace 0-6m et à la théorie du débutant.
- Deux modules d'organisation, organisation de l'activité et organisation d'un cursus de formation.

La validation des modules se fait sur la base d'une approche qualitative en utilisant la grille d'évaluation fournie dans livret pédagogique.

Le principe des allègements est préservé, il repose toujours sur la prise en compte des acquis d'expérience.

Pour le stage initial MF1 mise en place d'une filière par capitalisation qui permet au titulaire d'un initiateur, du module enseignement 6-20m et du module complémentaire 20-40 d'en être dispensé.

Deux axes pour le stage en situation :

- Allègements liés à des compétences certifiées par des diplômes acquis (exemple module d'enseignement 0-6m au MF1 pour un stagiaire qui est initiateur)
- Allègements liés au profil du stagiaire, le dispositif consiste à limiter le nombre de séances à ce qui est utile et pas un nombre prédéterminé. Cinq séances minimums sont obligatoires avec au moins deux totalement validées et ce nombre peut augmenter en fonction des besoins de formation. C'est le formateur qui détermine à quel moment le stagiaire est suffisamment formé pour valider le module.

Le livret pédagogique disparaît sous sa forme actuelle pour devenir entièrement numérique et téléchargeable. Un dossier chemise sera remis au stagiaire, il pourra le constituer en téléchargeant les fiches modules nécessaires.

Dossier également important, la refonte et la mise en forme des cursus « Jeunes plongeurs ». Je tiens à remercier Boris VLADIC pour son travail remarquable. Il a regroupé en un seul document tous les cursus en supprimant toutes les redondances et l'a décliné sous la même forme que les cursus adultes, le rendant ainsi beaucoup plus fonctionnel et agréable dans son utilisation.

Je tiens enfin à souligner le travail de Jean Pierre MONTSÉNY sur le dossier du « Recycleur » en voici les grandes lignes :

Visibilité de la FFESSM à l'international

- Mars 2019 : Adhésion de la FFESSM au *Rebreather Education & Safety Association* (RESA- regroupement des constructeurs de recycleur - en tant que *Supporting Member*).
- Juillet 2019 : Adhésion au *Rebreather Training Council (RTC)* - regroupement des agences de certification recycleur- en tant que membre.



Actualisation des contenus de formation (MFT)

En adéquation à plus de 80% aux exigences du RESA, réécriture, validation et mise en ligne des contenus de formation de plongeurs et de moniteurs recycleur.

Il existe maintenant une partie commune à tous les recycleurs (95%) et une partie spécifique à chaque machine (5 %). Les constructeurs sont impliqués dans leur rédaction.

Création d'une nouvelle certification de plongeur CCR Trimix léger qui exploite le PTH40 du Code du sport.

Création de 2 nouvelles certifications moniteur (spécifiques à chaque recycleur) :

- le Moniteur Recycleur Trimix Léger (E3)
- le Moniteur recycleur Trimix Élémentaire (E4)

2 dossiers recycleur sont mis en ligne en juillet 2019 sur le MFT : *Plongeurs recycleurs* et *Moniteurs recycleurs*.

Intégration de 2 nouveaux recycleurs à la FFESSM : TRITON et SF2

Formalisé par la signature de deux conventions de reconnaissance mutuelle lors du salon de la plongée 2020 avec M3S pour le TRITON et ScubaForce pour le SF2.

Démarrage officiel des certifications FFESSM et de la période de un an pour accorder une équivalence FFESSM aux plongeurs et moniteurs TRITON et SF2 déjà certifiés par d'autres agences.

Palanquées Mixtes circuits ouvert et recycleurs

Validation par le CDN de règles simples :

- Donner aux plongeurs en circuit ouvert une information spécifique sur les recycleurs.
- Privilégier l'encadrement des plongeurs recycleur par des encadrants qualifiés recycleurs.
- Les plongées d'enseignement du circuit ouvert à l'air par un formateur en recycleurs ne sont pas recommandées.

Publié sur le MFT en février 2020 (dossier Accueil des plongeurs recycleur)

Accueil des plongeurs recycleurs

- Publication de recommandations sous forme de Foire aux questions
- Publié sur le MFT en février 2020 (dossier Accueil des plongeurs recycleur)

Suivi qualité des formations recycleurs

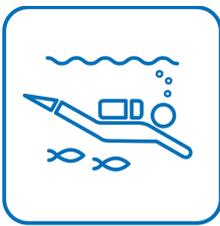
- Après chaque formation de plongeur recycleur, un formulaire de satisfaction en ligne est à disposition des participants (voir MFT).

Suivi de la gestion de l'activité moniteur recycleur

- Une activité minimale de formation de plongeurs recycleurs est gérée au niveau CTN pour conserver le statut de moniteur recycleur actif. Outil informatique à développer.

Prospection nouveaux recycleurs

- Démarches auprès de Shark Rebreather initialisées au salon : Refus du constructeur de collaborer avec la FFESSM. Dossier bloqué pour l'instant.
- Poséidon SEVEN : prochain dossier à initialiser.



Stage national de Moniteur recycleur 2020

- Planifié du 9 au 13 septembre 2020 à Annecy (APDiving – Submatix – TRITON - SF2).
- Inscriptions ouvertes depuis janvier 2020.

Certification en ligne et édition des nouvelles cartes recycleur

- Outils de certifications en ligne : ne sont pas mis à jour avec les nouvelles certifications et les nouveaux modèles de recycleur Triton et SF. Aucune date de déploiement n'est annoncée (Point bloquant majeur).
- Nouvelles maquettes préparées par la CTN depuis juillet 2019. En attente de déploiement par le service d'édition des cartes (Point boquant majeur).

Perspectives pour la saison à venir :

Comme d'habitude, nous aurons au calendrier trois sessions de MF2 en métropole (mai et septembre à Niolon et Juillet à Hendaye), également une session initiale MF2 (octobre Trébeurden). Pas de session outre-mer prévue cette année.

La formule de deux stages Formateurs TIV est reconduite avec encore le principe de répartition « Nord-Sud » pour en faciliter la proximité.

Également prévu pour cette année un séminaire « Recycleur »

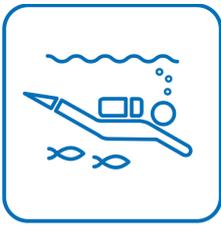
Mise en place de la nouvelle « Filière encadrants » et finalisation du référentiel MF2.

Lors de notre prochaine assemblée générale de la CTN, j'aurai l'occasion de détailler plus amplement le bilan de cette année, de revenir sur les nouveautés et bien sûr de répondre à toutes vos questions. J'espère vous retrouver à Aix les bains pour partager ce moment important de la vie fédérale qu'est notre AG.

Eric HEBERT
Président de la CTN

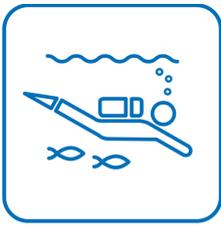
24 Quai de Rive-Neuve
13284 Marseille Cedex 07
Tél : 04 91 33 99 31

www.ffessm.fr



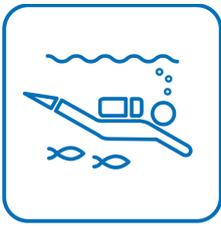
**FÉDÉRATION FRANÇAISE
D'ÉTUDES ET DE SPORTS
SOUS-MARINS.**

FRENCH UNDERWATER FEDERATION
Fondée en 1948, membre fondateur de la Confédération mondiale des activités subaquatiques.



**FÉDÉRATION FRANÇAISE
D'ÉTUDES ET DE SPORTS
SOUS-MARINS.**

FRENCH UNDERWATER FEDERATION
Fondée en 1948, membre fondateur de la Confédération mondiale des activités subaquatiques.



**FÉDÉRATION FRANÇAISE
D'ÉTUDES ET DE SPORTS
SOUS-MARINS.**

FRENCH UNDERWATER FEDERATION
Fondée en 1948, membre fondateur de la Confédération mondiale des activités subaquatiques.